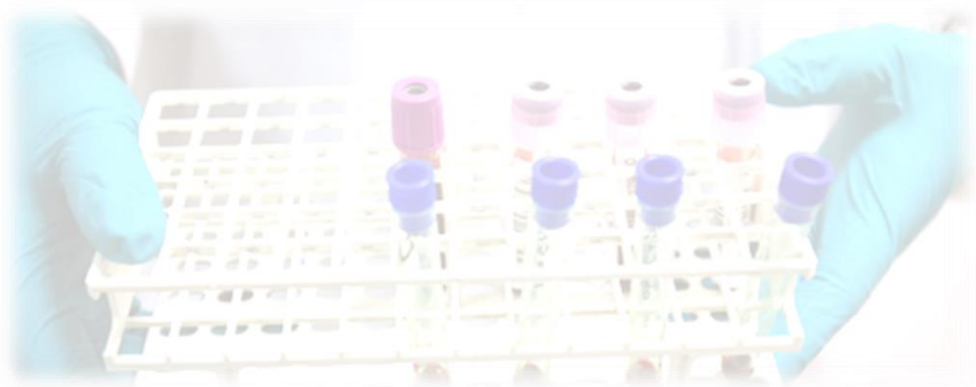


Paris, le 21 septembre 2015

## **Etude comparative sur les prestations de prélèvement**

### *Résumé*



La présente étude relative aux prestations de prélèvements s'inscrit dans un double contexte : celui, global, d'une meilleure appréhension de la position de l'AFLD par rapport aux autres ONAD européennes et celui, plus particulier, d'une demande spécifique formulée à l'occasion d'un audit de la Cour des Comptes. Notre ambition a donc été de mesurer l'état de notre activité de prélèvements en comparaison avec d'autres organisations antidopage, en termes de méthodes, de savoir-faire, de tarifs, de présentation des protocoles et d'accessibilité aux documents de coopération. Pour ce faire, nous avons souhaité privilégier une approche collaborative en vue de profiter de cette occasion pour entretenir ou renouer nos contacts avec d'autres ONADs.

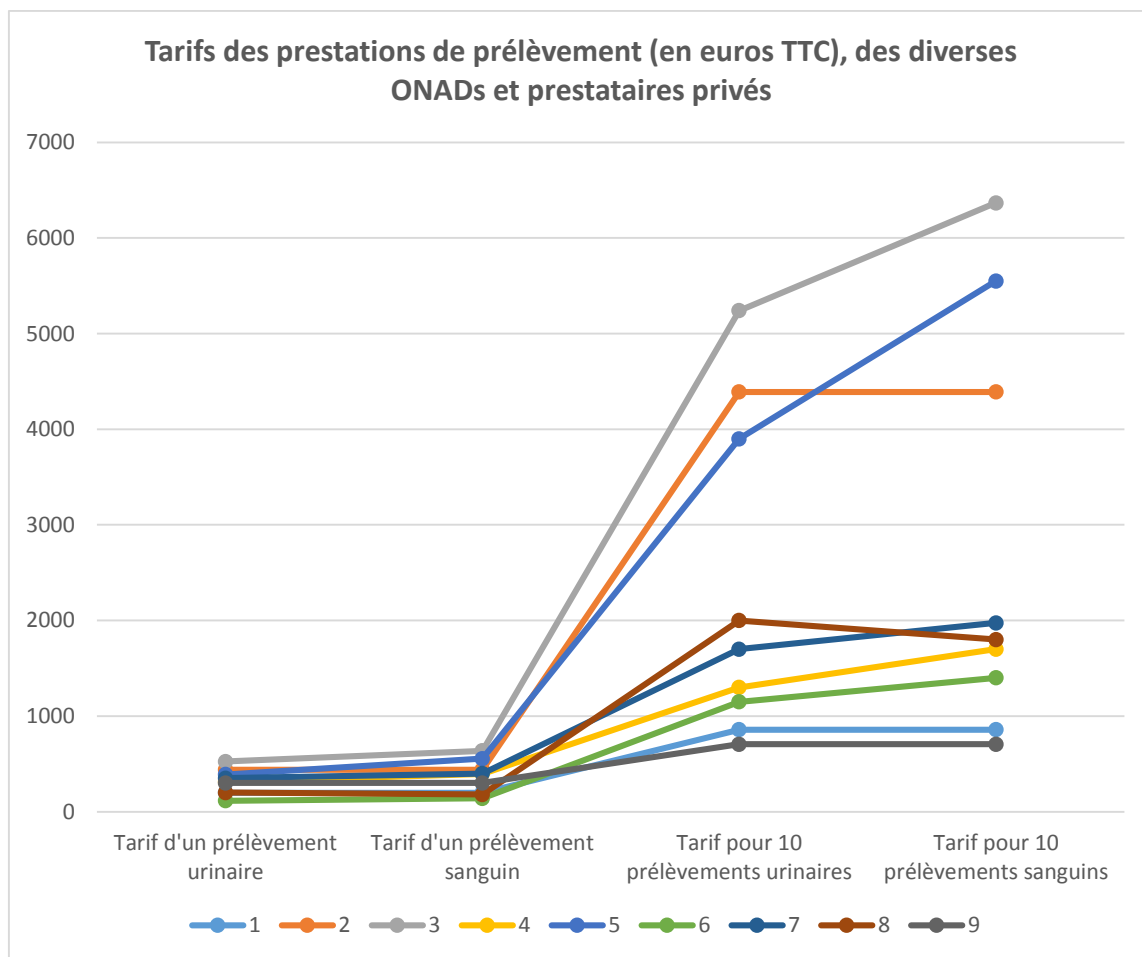
Les ONADs sollicitées ont été choisies selon différents critères. Premièrement, le rattachement d'organisations antidopage à leur laboratoire ne concerne que peu de structures. Il nous semblait donc intéressant d'échanger avec les ONADs du Portugal (ADoP) et de la Roumanie (RANAD) se trouvant dans la même situation que la nôtre. D'autre part, ont été retenues des organisations avec lesquelles les échanges d'informations semblaient facilités. Il s'agit de l'UKAD (Angleterre), d'antidoping Switzerland (Suisse), et de la NADA (Allemagne).

Nous tenons à remercier les ONADs ayant participé à cette étude dans un parfait esprit de pleine collaboration (afin de garder confidentielles les informations transmises, une rédaction la plus neutre possible a été retenue).

## I. Des tarifications exercées de façon hétérogène entre les prestataires

Le graphique ci-dessous permet de mettre en avant l'écart des tarifs pour les prestations de prélèvements exercés soit par des ONADs soit par des prestataires privés.

Pour un prélèvement urinaire, les tarifs varient de 112,90€ TTC à 439,00€ TTC. Concernant les prélèvements sanguins, les tarifs vont de 115,00€ TTC à 439,00€ TTC. Les variations sont plus importantes lorsqu'il s'agit de la réalisation de dix prélèvements, dans la mesure où certains prestataires prévoient des tarifs dégressifs en fonction du volume de prélèvements à réaliser. De fait, pour dix prélèvements urinaires, les tarifs les plus bas s'élèvent à 858,00€ TTC et peuvent atteindre jusqu'à 5240,00€ TTC. Pour dix prélèvements sanguins, le premier prix est également affiché à 858,00€ TTC tandis que la prestation la plus onéreuse atteint 6368,00€ TTC.



La construction des tarifs entre les différentes institutions étudiées montre une assez hétérogénéité significative des paramètres pris en compte. Du point de vue de la construction des tarifs, il est intéressant de constater que certaines ONADs ne distinguent pas les prélèvements urinaires des prélèvements sanguins dans la construction de leurs tarifs. Cependant, il arrive que soient prévus des frais supplémentaires dans le cas du transport d'échantillons sanguins (ce qui peut s'expliquer par les contraintes de

températures). A l'inverse, d'autres facturent différemment les prélèvements sanguins, des prélèvements urinaires ou encore combinés. Cette différence de prix peut s'expliquer en partie par le fait que le matériel nécessaire aux prélèvements sanguins soit plus onéreux que celui pour réaliser des prélèvements urinaires. Ce que l'on constate également, c'est la possibilité de négociation des tarifs avec certaines ONADs. Pour certaines d'entre elles, cela s'explique par la liberté de tarification se trouvant limitée par des normes nationales.

Par ailleurs, la construction des tarifs se base toujours plus ou moins sur les mêmes éléments : coordination des contrôles, le matériel de contrôles et l'expédition des échantillons. A noter quelques divergences : la facturation de la rémunération des préleveurs en plus de celui des prélèvements ; la facturation des déplacements des DCOs selon le kilométrage sur une base forfaitaire ; la prise en compte le coût de formation des DCOs ; ou encore la facturation des prestations par zone géographique.

Un constat pouvant être établi est celui qu'il n'existe pas forcément de corrélation positive entre le prix et le nombre de prestations rendues. Certains prestataires réalisant de nombreux prélèvements ne sont pas forcément les moins chers du marché et la situation inverse se vérifie également.

## **II. Des volumes et profils de préleveurs variés**

Tout comme les tarifs, le volume de préleveurs se trouve être très varié. En effet, ce nombre peut varier de 31 à 347. Certaines ONADs ne disposent quant à elles, d'aucun préleveur et ont recours à des prestataires privés pour en réquisitionner via une forme de contractualisation.

Pour réaliser des missions de contrôles, les préleveurs sont désignés selon différents critères par les ONADs. Même si le critère de la proximité géographique constitue souvent la priorité, d'autres peuvent aussi intervenir dans des situations particulières ou propres à la localité. Par exemple, dans des pays plurilingues ou dans le cas d'événements internationaux, les préleveurs peuvent être désignés en fonction de la langue d'usage. Il arrive aussi que tous les préleveurs ne soient pas spécialisés dans les prélèvements sanguins, en quel cas, la sélection de BCOs constitue un critère.

La question de l'efficacité face à la demande liée au nombre de préleveurs disponibles peut donc être soulevée. Nous avons pu constater au cours de notre étude, que les ONADs disposant du plus grand nombre de préleveurs ne sont pas forcément celles qui réalisent le plus grand nombre de contrôles.

Il est aussi intéressant d'étudier le quadrillage des préleveurs sur leur territoire dans la mesure où une répartition optimale permettrait de répondre à moindre coût à la demande de prestations de prélèvements en limitant les frais de déplacements.

La particularité d'une ONAD disposant à plein temps de préleveurs contractualisés, a également fait l'objet d'une attention particulière et nous a amené à nous poser certaines questions relatives aux coûts/bénéfices.